

3.0 crédits	30.0 h
-------------	--------

Enseignants:	De Valkeneer Christian-Paul ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	L'objet du séminaire est, d'une part, de permettre aux étudiants d'analyser ensemble les problèmes liés au déroulement de leur stage et, d'autre part, d'apporter des outils théoriques de réflexion sur cette pratique.
Acquis d'apprentissage	L'objectif de ce séminaire est de fournir aux étudiants une supervision collective et suivie tout au long du stage de 300h qu'ils sont tenus d'effectuer et de permettre ainsi une plus grande valorisation de celui-ci au sein du programme d'études. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	Les différents secteurs couverts par le séminaire de supervision du stage sont : - les services de police et de magistrature - l'aide et la protection de la jeunesse - les interventions psychosociales des adultes - l'exécution des peines et mesures Le stage comme outil de formation s'accompagne d'un encadrement théorique. Celui-ci porte sur les questions que l'étudiant doit prendre en charge durant son stage, sur les pratiques utilisées et sur le contexte institutionnel dans lequel il fait son stage.
Autres infos :	Le séminaire est de 30 h et se déroule tout au long du 1er semestre de la 2e année du Master. Il fait l'objet d'une évaluation du rapport écrit.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI